

Repères

avril 2025
n°317

le magazine de la ville de Saran



UN NOUVEAU CENTRE-BOURG
POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

2# RETOUR SUR...



Retrouvez toutes les photos sur nos comptes Facebook et Instagram.



◀ Mars.

Tout le mois, les ateliers participatifs du plan de circulation de la ville se sont succédés ! Plus d'une centaine de personnes sont venues échanger et partager leurs idées pour tendre à rendre les déplacements plus agréables et plus efficaces, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux et la qualité de vie dans les quartiers de la Ville. Un bel exemple de participation citoyenne. Une dernière réunion, plus générique, ouverte à tous, se tiendra le 20 mai, à 18h, à la salle des fêtes.



▲ 16 mars.

Environ 110 personnes ont participé à la marche du Ruban bleu en parcourant, au choix, 6, 8 ou 12 km, à travers Saran pour soutenir la prévention contre le cancer colorectal. Des professionnels de santé et le COFEL ont également tenus des stands de sensibilisation et d'échange.

19 mars.

Les élus, les membres de la FNACA et les médaillés, accompagnés de l'harmonie intercommunale Fleury-Saran, étaient réunis pour la commémoration du 19 mars, en cette journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

18 mars. ▶

Les enfants du périscolaire du Chêne Maillard ont été initiés par de jeunes sapeurs-pompiers volontaires, à l'apprentissage des gestes de premiers secours. Peut-être de quoi éveiller des vocations ?



◀ **Mars.**

En mars, plusieurs concerts de l'École Municipale de Musique ont eu lieu au théâtre municipal, mettant en lumière les élèves, leurs professeurs et des invités d'honneurs. Le spectacle « À tous vents ! », à fait la part belle aux instruments à vents, alors que le MAJ Live et la fête de la batterie ont enflammé les planches.



Mathieu Gallois
Maire de Saran
Conseiller départemental

Redonner vie à notre centre-bourg : un projet d'avenir

Chères Saranaises, Chers Saranais,

Dans un contexte économique où les collectivités doivent faire face à des contraintes budgétaires de plus en plus pesantes, la municipalité de Saran a fait le choix d'un budget ambitieux et équilibré. Notre gestion rigoureuse des finances communales s'est toujours faite en préservant la qualité des services publics. Aujourd'hui, ces efforts nous permettent de réaliser des investissements structurants pour l'avenir de la ville et pour la 15^e année consécutive, les taux d'imposition communaux n'augmenteront pas. Ce choix politique traduit une volonté forte : protéger le pouvoir d'achat des Saranais sans compromettre les capacités d'action de la collectivité.

L'année 2025 sera donc marquée par des réalisations majeures, témoignant d'une volonté forte de répondre aux besoins actuels des habitants et d'anticiper les enjeux de demain. La réception du groupe scolaire des Parrières, la réhabilitation du centre de santé des Champs Gareaux ou encore la requalification du centre Bourg sont autant de projets qui illustrent notre ambition pour les saranaises et les saranais.

Le 26 mars dernier, lors de la balade commentée et la réunion publique, nous avons partagé avec vous les grandes lignes du projet de réaménagement du centre-bourg. Ce projet, tant attendu, est le fruit d'une réflexion partagée collectivement avec tous les acteurs (cyclistes, commerçants, habitants...) et d'une ambition forte : redonner à notre cœur de ville toute son attractivité et son dynamisme. Ralenties par les opérations immobilières privées qui ont tardé à sortir de terre, la réhabilitation du centre-ville est aujourd'hui l'occasion de concrétiser notre vision pour Saran : un centre-bourg plus accueillant, plus vert et plus vivant.

Notre centre-ville était vieillissant et parfois peu agréable à parcourir. L'embellissement passe avant tout par le végétal : le nombre d'arbres et d'espaces verts sera augmenté, favorisant ainsi des îlots de fraîcheur et l'infiltration des eaux pluviales. Un centre Bourg dynamique, c'est aussi un centre commerçant attractif. Le marché sera ainsi renforcé et mieux agencé. Les commerces de proximité bénéficieront d'un cadre de qualité et d'une meilleure accessibilité des habitants et visiteurs. Le stationnement sera réorganisé en augmentant le nombre de places globales avec des zones en arrêt minute et des zones bleues, en s'adaptant aux besoins réels des commerces.

Enfin, parce que la ville de demain doit être accessible à tous les modes de déplacement, nous faisons une place de choix aux mobilités douces avec de nouveaux aménagements cyclables sécurisés, séparés de la route et des espaces piétons.

Notre objectif est clair : faire du centre Bourg un véritable lieu de vie, où chacun retrouvera le plaisir de s'y rendre et de s'y retrouver. Une ville attractive commence par son cœur battant.

SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Action jeunesse	p.8
Menus	p.10
On en parle	p.11
Regards	p.12
En terrasse	p.16
Ici...	p.18
Actu sociale	p.20
Vie visage	p.21
Espace public	p.22
Dans le rétro	p.23
État civil	p.23



RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.saran.fr



Très Cordialement
Mathieu Gallois

REPÈRES/SARAN

Mairie, Place de la Liberté - 45770 Saran.

- **Directeur de la publication** : Mathieu Gallois, maire.
- **Responsable du service communication** : Simon Picard
- **Rédaction, photographies et mise en pages** :
- Service communication - 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr
- **Diffusion** : par nos soins.
- **Impression** : Imprimerie Prévost Offset.

- **Tirage** : 10 000 exemplaires.
 - **ISSN** : 0153-7016
 - **Dépôt légal** : avril 2025
 - **Numéros de licence** : 1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040
- Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.





SPECTACLE - Danse

POMMES D'AMOUR

Compagnie Magali Lesueur

« Quel que soit la différence ou le handicap, il faut croire en ses rêves et rester unis », tel est le message véhiculé à travers ce spectacle, construit autour de sujets forts tels l'addiction aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux, la consommation excessive de sucre, l'égalité filles/garçons, la différence, le handicap, la violence physique et verbale... Une soirée où le plaisir de danser s'affranchit de la crainte d'être jugé...
Représentation suivie d'une rencontre avec les artistes.

MARDI 29 AVRIL à 19h30

Théâtre Municipal

Tarifs et réservation sur la billetterie en ligne www.saran.fr

EXPOSITION - Photographies

PATRICE GANDIN & PHILIPPE DELÉPINE

POINTS DE VUE SUR LE PAYSAGE



Qu'est-ce qu'un paysage ? Serait-il le nom donné à la charge émotionnelle et culturelle résultant de la rencontre avec un lieu, un espace ? Comment alors, par l'image photographique restituer à la fois les lieux et l'émotion de la rencontre ? Chacun à sa manière, Patrice Gandin et Philippe Delépine apportent une réponse à cette interrogation. Deux démarches distinctes illustrant deux façons de saisir le paysage et d'interroger l'acte photographique.

Galerie du Château de l'Étang

Du vendredi 4 au dimanche 27 avril 2025

Du mardi au vendredi : de 14h à 17h30

samedi et dimanche : de 14h30 à 18h30

(en présence des artistes)

Fermé le lundi - Tout public - Entrée libre



FERMETURE DU CENTRE NAUTIQUE

Le centre nautique sera fermé **du 31 mars au 13 avril**, afin de procéder à la vidange et aux travaux d'entretien. La vidange permettra de réaliser les travaux concernant la réparation et la mise en conformité des regards d'aspiration des deux bassins, pour un **coût de 14 000 € TTC**.



ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES À SARAN ?

Pour voter, chaque électeur doit être inscrit sur la liste électorale de sa commune de résidence.



Vérifier son inscription en quelques clics !

► Sur le site internet www.service-public.fr créer son identifiant et mot de passe sur le site ou passer par la connexion « FranceConnect ».

Les personnes automatiquement inscrites sur les listes électorales :

- Chaque français à l'âge de 18 ans, s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans. Si le jeune atteint 18 ans entre les deux tours de l'élection, il ne peut voter qu'au second tour.
- Toute personne devenue française après 2019.

En dehors de ces situations, l'inscription sur les listes électorales relève d'une démarche volontaire.

Trois conditions doivent être remplies pour être électeur :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour du scrutin.
- Être français (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires, mais seulement pour participer aux élections municipales ou bien européennes).
- Jouir de ses droits civils et politiques. Il faut par ailleurs démontrer une attache avec la commune.

Quand s'inscrire sur les listes électorales ?

Les inscriptions ont lieu tout au long de l'année, mais au plus tard :

- le 6^e mercredi précédant le scrutin, pour les inscriptions en ligne,
- le 6^e vendredi précédant le scrutin, pour les inscriptions en guichet ou par courrier.

Dans certaines situations, ce délai est allongé : il est possible de s'inscrire, au plus tard, jusqu'au 10^e jour avant le scrutin (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré)..

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

En ligne, en complétant le formulaire **via le site** www.service-public.fr

En mairie : muni de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile sur Saran, du Cerfa 12669*02 (à retirer sur place ou sur www.service-public.fr)

Demande d'inscription pour les ressortissants de l'Union Européenne

Les citoyens de l'Union Européenne résidant dans la commune, ont la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales complémentaires pour voter aux élections européennes et municipales. Ils sont soumis aux mêmes conditions d'accès que les citoyens français.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour voter, il est impératif d'être inscrit dans sa commune de résidence. Parce qu'un scrutin peut advenir de manière impromptue comme en juin dernier à l'occasion des élections législatives anticipées, il vaut mieux s'inscrire dès maintenant. En cas de déménagement, vous devez impérativement informer le service des élections de votre mairie ou faire votre déclaration en ligne, car une inscription préalable dans une autre commune ne permettra pas de voter sur Saran.

Informations

Mairie de Saran - Place de la Liberté 45770 – Saran

Du lundi au vendredi : 8h30 > 12h et 13h > 16h30 / Samedi : 8h30 > 12h

02 38 80 34 00

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES SONT DE RETOUR !

Attention ! Des chenilles processionnaires du pin ou du chêne, aux poils urticants et volatiles, sont susceptibles d'être présentes en ville. Soyez vigilants lors de vos balades, si vous en rencontrez.

Conseils : ne pas s'en approcher, en écartant également vos animaux. À cause de leurs poils urticants très allergènes et volatiles qu'elles libèrent dans l'air, elles peuvent provoquer des démangeaisons, des atteintes oculaires ou des difficultés respiratoires. En cas de piqûre, lavez abondamment à l'eau, sans frotter, afin de ne pas casser les poils urticants, ce qui libérerait davantage de toxine dans l'organisme. Sa présence est également néfaste pour les arbres (pins noirs, pins douglas, cèdres...).

Dans sa lutte contre la processionnaire, la Ville entretient depuis 2011 un partenariat avec l'INRAE. La collaboration comprend la pause d'éco-pièges, l'installation d'échenillages, de nichoirs à mésanges...



GUINGUETTE & MANÈGE APPELS À CANDIDATURE

Cette année encore, la Ville renouvelle ses appels à candidatures pour **l'installation et l'exploitation d'un manège** ainsi que **la mise en place et la gestion d'une guinguette**, dans le **Parc du Château de l'Étang**. Entre galerie d'art, centre équestre, jeux pour enfants, étang et avec les nombreux évènements organisés par la Ville tout au long de l'été, venez vous installer dans le cadre idyllique du Parc du Château de l'Étang pour participer à l'animation estivale !

Candidatures jusqu'au 11 avril 2025

Informations et candidatures :

<https://www.saran.fr/marches-publics>

acp@ville-saran.fr



CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Comme tous les ans, la ville de Saran organise le traditionnel concours des maisons et balcons fleuris qui récompense les habitants participant à l'embellissement de leur commune à travers leur propre jardin ou balcon.

Si vous souhaitez participer au concours, veuillez remplir le formulaire d'inscription avant le 15 juin 2025.

Avec le QR code ci-contre ou téléphonez au 02 38 80 34 61



PARLONS SARAN, EN BALADE

Le 23 avril 2025, départ sur le parking des Champs Gareaux à 18h.

Après les échanges de ces derniers mois sur la Santé, la circulation ou encore la requalification du Centre Bourg, les élus saranais donnent de nouveau rendez-vous aux habitants, sous la forme, cette fois-ci, de balades, au cœur des quartiers de notre Ville.

Pour la première édition, qui se déroulera au Chêne Maillard, le circuit à pied partira et arrivera du parking de l'avenue des Champs Gareaux. Il se dessinera autour des rues du Chêne Maillard, Gabriel Debacq, Erik Satie, de Montaran, du Goulet, et des nombreuses rues adjacentes.

Les citoyens, du secteur ou non, sont invités à participer à la balade pour échanger avec les élus sur les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien.

Prochain Parlons Saran en balade, le 6 mai 2025 à 18h au départ du square des hirondelles.



PARLONS SARAN

Venez vous mêler de vos affaires !



ÉCO-PÂTURAGE

Depuis février, 3 moutons ont pris leurs quartiers sur la parcelle municipale, dédiée à la future régie agricole. À l'entrée du Clos Vert, en voisinage immédiat avec l'école et le centre Marcel Pagnol, ils font la joie des promeneurs et des enfants.

L'éco-pâturage est un **mode d'entretien écologique des espaces naturels** par des animaux herbivores. Le procédé consiste à laisser les animaux manger l'herbe au lieu de la tonte mécanique. La diminution des nuisances sonores, des carburants et des polluants associés est non négligeable, tout comme la réduction des déchets verts liés à la fauche. L'action des animaux permet ainsi d'endiguer le développement d'espèces envahissantes et de favoriser une plus grande hétérogénéité de la flore locale. Ils contribuent ainsi à la fertilisation des sols et offrent une solution bénéfique au développement de la biodiversité.

L'éco-pâturage est donc l'assurance d'un entretien responsable régulier, de qualité, tout au long de l'année.

Moins évident, l'éco-pâturage a aussi une fonction sociale et éducatrice. Il introduit des animaux qui n'existaient pas auparavant dans cette zone. En contact direct avec les promeneurs et les enfants de l'école ou du centre de loisirs, il permet leur découverte ou leur redécouverte. C'est donc une formidable occasion d'aborder avec les enfants différents sujets : les animaux, le monde agricole, l'écologie etc. Ces nouveaux pensionnaires du Clos Vert viennent s'ajouter aux autres opérations d'éco-pâturage déjà présentes dans différents secteurs de la Ville (Derrière le Dojo du Parc des Sports Roland Rabartin, autour du bassin d'eau des Portes du Loiret, près du Centre Technique Municipal, terrains à proximité de Cap Saran,...). N'hésitez pas à passer voir ces « débroussailleuses à 4 pattes », qui broutent gentiment.

Rue du Grand Clos

RAPPEL : IL NE FAUT EN AUCUN CAS DONNER DE LA NOURRITURE AUX ANIMAUX.



JOUONS ENSEMBLE

Samedi 26 avril - de 14h à 18h

Le square, au cœur du quartier des Chimoutons, accueille petits et grands pour une nouvelle édition de « Jouons Ensemble ».

Un après-midi récréatif et ludique en plein air, où les familles pourront découvrir ou redécouvrir le plaisir de jouer. Jeux de société, Mølky, défis kapla, dames... Des jeux et jouets adaptés aux différentes tranches d'âges, de 3 à 99 ans, seront disponibles sur place, pour des moments d'échanges et de convivialité.

Goûter offert aux participants à partir de 16h30.

Accès par l'allée Jean Mermoz

Quartier des Chimoutons

Public familial à partir de 3 ans

Renseignements - Service Vie sociale :
au 02 38 80 34 98



ACTION JEUNESSE

CENTRES DE LOISIRS,
CLUBS ADOS, STAGES
SPORTIFS, PÉRISCOLAIRE...

PROGRAMMES ET RÉSERVATIONS

Réservations depuis l'espace famille ou à l'accueil de la mairie.

Pour tout savoir sur les programmes, consulter les « pages activités » dans votre espace famille.

LES MERCREDIS AUX CENTRES, LA RESTAURATION SCOLAIRE

RÉSERVATIONS JUSQU'À 3 SEMAINES AVANT LE JOUR
CHOISI !

Vacances de Printemps

DU 7 AU 18 AVRIL 2025

LES STAGES SPORTIFS ET LES CENTRES DE LOISIRS

Réservations clôturées

LE CLUB ADOS DU CHÊNE MAILLARD (11/17 ANS) ET LE CLUB MÉCANIQUE (12/25 ANS)

Ouverts / Adhésion jeunesse obligatoire (10 €)

DIRECTION DE L'ÉDUCATION
ET DES LOISIRS
02 38 80 34 18



MÉDIATHÈQUE ET ÉCOLES : UNE SENSIBILISATION SUR LES SANS-ABRIS ET LES RÉFUGIÉS

Depuis la rentrée, l'équipe jeunesse de la Médiathèque anime des séances sur un thème de société : « les réfugiés et les sans-abris ». Les enseignants échangent en amont avec leurs élèves de CM1/CM2, pendant que la Médiathèque sélectionne des ouvrages adaptés sur ces thèmes. S'ensuit un temps de lecture, puis de discussions sur les ressentis, les perceptions, les interprétations.

À l'image du choix d'ouvrage « **Toi, vole !** » (Bunting/Rébéna) qui raconte l'histoire d'« un petit garçon et son papa qui n'ont pas de maison. Ils habitent dans un aéroport (mieux que la rue) où la plus grande discrétion est la règle... ».

Lecture poignante, des mots et des retours d'enfants qui les amènent à réfléchir, à échanger, à changer leur regard.

Pour compléter le sens et l'impact des séances, des interventions de bénévoles agissant au plus près de sans-abris et grands précaires sont envisagées pour « rendre davantage visible l'invisible » sur des situations concrètes (avec l'association *Les Mains Tendues*...).



ÉCHANGES DE SAVOIR PARENTS-ENFANTS AU CHÊNE-MAILLARD

Une action forte de nombreuses valeurs éducatives et citoyennes a vu le jour en février lors des animations périscolaires de l'école élémentaire du Chêne Maillard. Des parents d'élèves ont été invités à **venir partager avec les enfants leurs savoirs et savoir-faire**. Un premier atelier s'est tenu en février **autour de la cuisine** qui sera suivi d'autres initiations à l'anglais, l'espagnol, la couture, le jardinage, ou encore les jeux de société. Il s'agit d'**animations intergénérationnelles qui renforcent le lien social**.

Pour Djineba et Dieynaba, toutes deux animatrices : « Le partage, l'entraide, et la solidarité sont des valeurs du Projet éducatif de la ville, que nous portons professionnellement et personnellement ». En lien avec ce projet, une soirée cuisine et jeux s'est tenue au Club ado du Chêne Maillard, associant des familles, des écoliers du périscolaire CM2 et des adolescents de la structure. « L'objectif est de vivre un moment convivial de partage et de se faire connaître des jeunes du quartier, explique Nicolas, animateur du club. Nous souhaitons qu'à leur arrivée au collège, ils viennent naturellement au club. C'est aussi une façon de gagner la confiance des familles ».



LES COLLÉGIENS DÉSIRENT DES VÉLOS ET UN LAPIN

Dans le cadre d'un budget participatif monté par le Conseil Départemental, le collège Montjoie a déposé deux projets. Vous pouvez les soutenir en votant jusqu'au 30 avril.

« À MONTJOIE, LE VÉLO C'EST LA CLASSE ! »

Afin de poursuivre leur engagement citoyen, sportif et écologique, les collégiens, accompagnés de leurs professeurs, ont proposé de porter un projet visant à **acquérir des vélos**, dans le but de mener des actions pédagogiques autour de cette activité. Cette action vise à encourager et développer les déplacements à vélo chez les élèves, où l'éco-mobilité aura un **double objectif, à la fois lié à la Santé et à l'Environnement**. Le projet vise ainsi l'achat d'une vingtaine de vélos mais aussi l'installation dans le restaurant scolaire, d'un vélo ludique, accompagné de vélos-bureaux en salle d'études.



« VIKO, UN LAPIN-BÉLIER AU COLLÈGE »

Avec l'appui du club de sensibilisation et de protection animale existant au sein du foyer socio-éducatif du collège, les élèves proposent d'accueillir un pensionnaire... au poil ! Il s'agit d'un lapin-bélier reconnu pour être une race très docile, affectueuse, demandant de l'attention et du contact. L'objectif est ainsi de favoriser le bien être physique et psychologique des collégiens à travers le contact avec l'animal. Dans leur projet, il est prévu de créer un enclos et d'investir dans du mobilier afin d'accueillir l'animal dans les meilleures conditions.

D.C



VOTEZ SUR

atelierdevosidees.loiret.fr

21 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME

LA JEUNESSE SARANAISE S'ENGAGE !

« **Tous égaux !** » Ce slogan, réalisé sous forme d'une **œuvre collective**, a été réalisé par les jeunes saranais. Il se compose en dix signes... Autant que le nombre de structures municipales qui ont participé, à l'occasion du 21 mars, à la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de discrimination raciale. Ainsi, les enfants et animateurs ont pu **échanger et travailler ensemble** sur ce thème, dont la finalité a débouché sur une exposition artistique, qui sera prochainement exposée dans les structures.

Chaque lettre était composée des portraits d'enfants et de personnels fréquentant les structures municipales (trois périscolaires élémentaires, les quatre autres maternels, et les trois centres de loisirs). « Véhiculer ces valeurs c'est important, pour faire acquérir à tous les enfants le respect de l'égalité et de la dignité de chacun », assure Géraldine Creusillet, coordinatrice périscolaire.

Créée en 1966 par l'UNESCO, cette journée internationale s'est déclinée sur Saran auprès de **300 jeunes de 3 à 10 ans**. « C'est bien, dès le plus jeune âge, de sensibiliser les futurs citoyens au respect, à la différence, assure Amandine, responsable du périscolaire Sablonnières.

Cette commémoration est aussi une façon, à travers les jeunes, de sensibiliser les parents ».

D.C



Restauration municipale Avril

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

LUNDI 31 MARS

Menu végétarien

- Pommes de terre vinaigrette
- Omelette
- Petits pois carottes bio
- Saint Môret
- Pain bio
- Fruit de saison

MARDI 1ER AVRIL

Pamplemousse

- Émincé de bœuf bio sauce garam masala
- Boulgour bio
- Chou fleur bio
- Chèvre bûche bio
- Pain bio
- Dessert

MERCREDI 2 AVRIL

Menu végétarien

- Chou blanc bio vinaigrette
- Curry de pois chiches bio
- Riz bio
- Pain bio
- Crème dessert bio vanille

JEUDI 3 AVRIL

Salade au dés d'emental

- Sauté de porc bio sauce estragon
- Riz basmati bio
- Lentilles bio
- Pain bio
- Compote de pomme bio

VENDREDI 4 AVRIL

- Salade de riz bio crudités
- Filet de merlu sauce beurre citron
- Nuggets fromage
- Épinards béchamel bio
- Saint Nectaire AOP
- Pain maïs
- Fruit de saison

LUNDI 7 AVRIL

- Carotte râpées bio vinaigrette
- Boulettes de bœuf bio sauce champignons
- Boulettes de lentilles
- Purée de pommes de terre
- Rondelé bio
- Pain bio
- Cocktail de fruits au sirop

MARDI 8 AVRIL

- Salade de pépinettes bio
- Colin sauce crème aneth
- Pépites de blé
- Carottes bio
- Pain céréales
- Yaourt vanille bio

MERCREDI 9 AVRIL

- Tarte au fromage
- Sauté de bœuf LR sauce provençale
- Polenta au fromage
- Mont Cadi
- Pain bio
- Fruit de saison

JEUDI 10 AVRIL

Menu végétarien

- Salade piémontaise
- Mélange de céréales et graines
- Brocolis bio
- Camembert bio
- Pain bio
- Fruit de saison

VENDREDI 11 AVRIL

- Salade coleslaw
- Rôti de porc bio sauce thym
- Œufs durs sauce provençale
- Spaghetti bio
- Pain bio
- Crème dessert bio chocolat

LUNDI 14 AVRIL

Menu végétarien

- Céleri rémoulade
- Sauce Dahl aux lentilles corail
- Riz basmati bio
- Pain de campagne
- Petits suisses aromatisés

MARDI 15 AVRIL

- Betteraves et maïs bio vinaigrette
- Sauté de dinde LR au curry
- Semoule et pois chiches bio
- Haricots verts
- Mini Cabrette bio
- Pain bio
- Fruit de saison

MERCREDI 16 AVRIL

- Salade de riz bio crudités
- Poisson du jour sauce aneth
- Nuggets au fromage
- Purée de potiron
- Emmental bio
- Pain bio
- Fruit de saison

JEUDI 17 AVRIL

- Salade vinaigrette
- Rôti de bœuf bio
- Omelette bio
- Frites
- Pain bio
- Fromage blanc vanille

VENDREDI 18 AVRIL

Menu végétarien

- Carottes râpées
- Gratin de macaroni bio
- Croc lait bio
- Pain bio
- Glace

LUNDI 21 AVRIL

Férié

MARDI 22 AVRIL

Menu végétarien

- Salade iceberg
- Lasagnes végétariennes
- Pain bio
- Yaourt bio aromatisé vanille
- Chocolat de Pâques

MERCREDI 23 AVRIL

- Salade piémontaise
- Sauté de veau bio sauce tomate
- Mélange de céréales et légumineuses bio
- Carottes bio
- Brie
- Pain de maïs
- Fruit de saison

JEUDI 24 AVRIL

- Salade de pépinettes bio aux fèves
- Filet de merlu sauce citron
- Pépites de blé
- Chou fleur bio
- Chanteneige fouetté bio
- Pain bio
- Fruit de saison

VENDREDI 25 AVRIL

Menu végétarien

- Concombres vinaigrette
- Légumes couscous végétarien aux pois chiches
- Semoule bio
- Bleu d'Auvergne AOP
- Pain bio
- Compote pomme vanille

LA SANTÉ à Saran

PARLONS EN !

ON EN PARLE # 11

La réunion publique organisée le 11 mars dernier, à la salle des fêtes, a intéressé de nombreux habitants. Dans une logique de transparence, la municipalité a détaillé l'ensemble de ses mesures en faveur de la santé et des soins. Avec une priorité bien identifiée : l'accueil de nouveaux médecins généralistes.

Quelles sont les actions et initiatives prises par la Ville pour lutter contre la désertification médicale ? Où en est l'offre de santé sur la commune ? Que faire si on a pas de médecin traitant ? La bonne centaine de personnes présentes a eu des réponses à ces questions que de nombreux Saranais se posent. Ainsi que bien d'autres informations grâce à **un état des lieux complet de la situation sur la commune.** Les élus municipaux ont fait le point, dans le détail, sur les avancées qu'ils observent,

soins est un enjeu de société, pour lequel la volonté des élus et des services municipaux est très forte ».

Il a également été rappelé que **la Ville n'a pas la compétence santé** et que par ses actions et initiatives elle supplée au mieux de ses capacités, les carences de l'État. Quelques chiffres éloquentes : la commune compte cinq médecins généralistes de ville, soit un pour 3300 habitants. Quelques 3281 Saranais sont sans médecin traitant. Sur ce plan, Saran se situe dans le bas de classement de l'agglomération.

Montée en puissance de l'action municipale

Du côté des spécialistes, c'est le besoin d'orthophonistes et de dentistes qui se fait le plus sentir. Rappelons que les élus de la majorité municipale **contestent le zonage de l'ARS** (Agence régionale de santé). Celle-ci, faisant fi de la réalité, **classe la commune en zone non-prioritaire**, ce qui ne facilite pas l'installation de médecins.

Ce temps de rencontre a aussi été un **large temps d'échanges**. Sylvie Dubois, adjointe au maire et vice-présidente de la région Centre-Val de Loire, déléguée à la Santé et à la Prévention, a expliqué l'organisation du système local de santé et prodigué de nombreux conseils pratiques à l'assistance, fortement appréciés. À cet effet a notamment été rappelé que **les personnes sans médecin référent**

peuvent en cas de besoin appeler le service d'accès aux soins non programmés au 116 117.

La réunion a permis de détailler les nombreuses initiatives municipales :

- **La création de cabinets médicaux aux Champs Gareaux**, en vue de l'ouverture d'une Maison de santé, pour l'arrivée de médecins salariés, notamment par la Région,

- **L'extension des cabinets de la rue Marcel-Paul**, avec possibilité d'accueillir un médecin supplémentaire,

- La réflexion sur la création **d'un 4^e cabinet au Pôle Santé des Sablonnières...**

« Nous continuons de multiplier les actions afin d'accueillir les médecins généralistes et spécialistes, explique Catherine Hamon, adjointe municipale à la santé. Nous sommes aussi à l'écoute des besoins des futurs médecins ». Dans ce sens, la municipalité a rencontré en mars le syndicat des internes du CHU. De plus, une convention a été signée avec le CHU et une autre est en cours avec Oréliance, pour **mettre un logement à disposition de jeunes médecins.**

- **Des rencontres régulières avec les professionnels de Santé de la ville** afin d'échanger sur leurs problématiques, de lutter collectivement contre la désertification médicale, et de participer aux actions de préventions organisées par la ville.

- L'organisation d'un **forum de Santé en novembre 2025.**

• **Didier Colin**



les difficultés qu'ils rencontrent et les combats qu'ils mènent **pour un accès de tous à la santé.** Mathieu Gallois, maire de Saran, a de façon exhaustive et claire, fait le point sur la situation.

Il a également présenté l'ensemble des mesures et moyens dont dispose la municipalité, ainsi que les initiatives qu'elle prend pour faire évoluer les choses favorablement. « La santé est un sujet majeur qui constitue une priorité pour de nombreux Saranais, a-t-il assuré. L'accès aux

JE N'AI PAS DE MÉDECIN, ET JE SOUHAITE ME FAIRE CONNAÎTRE

Vous n'avez pas ou plus de médecin traitant et vous souhaitez être informé lorsqu'un médecin s'installera sur notre commune ?

Laissez-nous vos coordonnées sur www.saran.fr/je-n-ai-pas-de-medecin

JE N'AI PAS DE MÉDECIN TRAITANT ET JE SUIS MALADE : COMMENT OBTENIR UN RENDEZ-VOUS ?

Depuis fin janvier 2025, le 116 117 est le numéro unique qui a été choisi et instauré pour le SAS45 (Service d'Accès aux Soins). Ce service est une coopération entre les médecins de ville et l'hôpital et permet d'être mis en relation avec un médecin qui propose un conseil médical ou oriente vers une consultation.

ATTENTION : les renouvellements des ordonnances et certificats médicaux ne relèvent pas de ce dispositif. En cas d'urgence vitale, appelez le 15.



116 117 Du lundi au vendredi de 8h à 20h



UN NOUVEAU CENTRE-BOURG POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

Dossier réalisé par Arnaud Guilhem

Le projet de réaménagement du centre-bourg de Saran a été présenté aux habitants lors d'une réunion publique, le 26 mars dernier.

Envisagée de longue date, cette requalification attendue de tous vise à régénérer le centre névralgique de notre commune, afin de la doter d'un nouvel espace de vie embelli, apaisé et attractif, et qui intégrera les enjeux environnementaux.

Une nouvelle qualité de vie qui bénéficiera à tous les Saranais, quels que soient leurs envies, leurs usages, et leurs modes de déplacement.

Le lancement de ce projet élaboré avec les habitants, est prévu dès l'automne prochain.



Quel est le périmètre concerné ? Quels travaux ?

La requalification du centre-bourg concerne le secteur situé **entre le rond-point de l'Enfer et le croisement de la rue de l'Orme au coin**, soit une **surface totale de 1,6 ha**.

Les travaux comprennent la reprise de la rue du Bourg, d'une partie de la rue de la Source Saint-Martin, de la rue de la Fontaine et du chemin du Bourg.

En parallèle, des travaux d'aménagements de la place Nelson-Mandela seront réalisés, une placette sera créée devant la résidence « Grand Place » en cours de construction et le square Michel-Lepage sera réaménagé.



Un diagnostic archéologique

Au préalable à tout chantier d'aménagement, la loi sur l'archéologie préventive prévoit l'intervention d'archéologues afin de réaliser un diagnostic, et si nécessaire une fouille.

Ce diagnostic, qui concernera l'ensemble de la rue du Bourg (entre le rond-point de l'Enfer et le croisement de la rue de l'Orme au Coin) est annoncé à **l'automne 2025**.

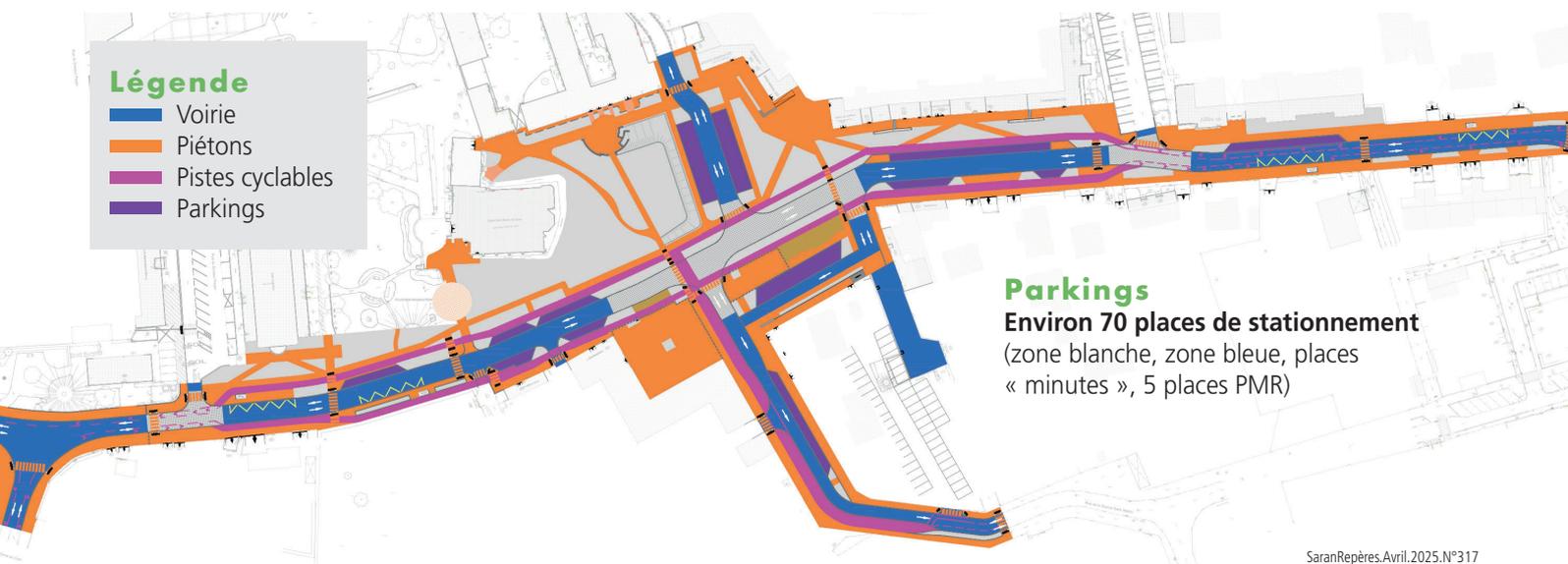


Un nouveau plan de circulation

Le réaménagement du centre-bourg s'accompagnera de la mise en service d'un nouveau plan de circulation, **en faveur d'un espace apaisé et accessible pour les piétons et les modes de déplacement doux**.

En ce sens, les espaces publics du cœur de ville feront place à **tous les modes de déplacement**. De nouveaux circuits piétons et cyclistes seront ainsi créés.

La réorganisation du stationnement automobile sur de petites surfaces permettra d'accueillir les visiteurs et riverains dans un environnement apaisé.



Parkings

Environ 70 places de stationnement (zone blanche, zone bleue, places « minutes », 5 places PMR)



Le marché conforté et agrandi

À l'avenir, c'est la place Nelson-Mandela qui accueillera le marché.

Totalement réaménagée, avec un arbre remarquable planté en son centre, cette place deviendra le nouveau point de convergence du cœur du Bourg et offrira une meilleure visibilité aux commerçants.

De nouveaux commerces, dont une supérette, et de nouvelles constructions encadreront et animeront la place, les abords de l'église, le square Michel-Lepage et l'École Municipale de Musique.



Un Centre-ville apaisé, pour une meilleure qualité de vie

Croquis d'ambiance © Orling Bureau d'étude VRD - Atelier Olivier STRIBLEN Esquisses architectes - Images non-contractuelles



Ce projet vise à requalifier le centre-bourg, dont les espaces publics sont vieillissants et parfois très dégradés, mais aussi à **redéfinir son fonctionnement**, avec pour commencer, **la création d'une nouvelle place** : la place Nelson-Mandela, qui se prolongera jusqu'à la future placette située au pied de l'immeuble en cours de construction.

Globalement, l'accent est mis sur un espace apaisé. Outre **la déviation des camions, la réduction du flux automobile** et de sa vitesse réduite à 30km/h, les nouveaux aménagements favoriseront l'accessibilité et les déplacements doux. Que ce soit avec la sécurisation des déplacements piétonniers, ou encore via la large place faite aux déplacements cyclistes, avec **la volonté d'une poursuite d'itinéraire dédié au-delà du centre-bourg**.

À travers ce réaménagement, il s'agit aussi de créer un espace agréable, paysager, qualitatif, au sein duquel **les Saranais prennent plaisir à se promener**, et de renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville qui encouragera les habitants à fréquenter les services et les commerces sédentaires et ambulants.



Les grandes étapes de la requalification du Centre-bourg



DÉMARRAGE TRAVAUX

Automne 2025

PHASE DE TRAVAUX

environ 14 mois

LIVRAISON

fin d'année 2026

DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE

Automne 2025

Printemps 2026

Un projet construit avec les Saranais

Dès les premières intentions, la Ville a souhaité associer tous les acteurs du territoire dans ce projet, à travers plusieurs actions :

- 2020 : « Dessine-moi ton bourg », une invitation de la Ville à tous les Saranais afin d'esquisser leur centre-bourg de demain.
- 2021 : Dialogue avec le cabinet « Siam conseils », en charge des études de programmation. Puis en 2024 : Échanges avec le bureau d'études Orling. Habitants, commerçants, Association cycliste, services et élus de la Ville ont pris part activement à des ateliers de travail collectif afin de donner leurs avis et préconisations pour créer un centre-bourg répondant à leurs attentes visant à accompagner le travail des urbanistes.
- 2025 : Balade immersive et réunion publique avec les habitants.

C'est le 26 mars qu'a eu lieu la réunion publique de présentation du projet de requalification du centre-bourg. Un rendez-vous qui fut l'occasion d'évoquer avec les Saranais les contours du futur centre-bourg.

L'Environnement, au carrefour du projet

La lutte contre les îlots de chaleur et le réchauffement climatique est pleinement prise en compte dans ce projet de réaménagement, à l'instar de la demande formulée par les habitants en faveur de **plus de nature en centre-ville**.

Grâce à **des espaces végétalisés plus importants** et diversifiés traités par strate (arborée, arbustive, herbacée), dont 250 m² de massifs floraux, des espaces naturels plus perméables et une meilleure infiltration des eaux de pluie -avec une récupération partielle-, **le centre-bourg va devenir un trait d'union du corridor écologique existant entre le Parc du Château de l'Étang au nord, et le parc de la Médecinerie, au sud.**

Suite à un diagnostic phytosanitaire une trentaine d'arbres, en mauvaise santé ou aux racines trop étendues, seront abattus. Ils céderont la place à une soixantaine de nouveaux arbres. Soit **un doublement du nombre d'arbres présents en centre-bourg**. Les enjeux écologiques sont également pris en compte dans les différents aspects du choix d'aménagement du futur centre-bourg.

1 arbre abattu

=



2 arbres plantés



3 questions à... Mathieu Gallois, maire de Saran

Quel est l'objectif de la requalification du Bourg ?

Mathieu Gallois : L'objectif principal de cette requalification globale est que **Saran retrouve un Bourg digne de ce nom**. Il s'agit de faire aboutir un projet datant de 15 à 20 ans, qui a connu certaines péripéties. **Il y a une attente forte des Saranais à ce sujet.**

L'image du Bourg est importante. C'est **une vitrine pour la Ville**. La requalification va complètement changer son image, recréer de la vie, et amener une nouvelle dynamique qui sera profitable à tout le monde. Nous avons **pris en compte l'ensemble des usages** (commerçants sédentaires ou ponctuels, école municipale de musique...) et les différents types de mobilités. Personne n'est mis de côté ou oublié. C'est une première étape dans la manière de voir le bourg pour les 10-15 prochaines années.

Quels sont les grands axes de ce réaménagement ?

M.G. : Parmi ces grands axes, la réduction de la vitesse automobile, l'intégration et la facilitation des déplacements doux avec **des espaces dédiés à chaque usage** ; plus de places de stationnement pour la vie des commerces de proximité ; plus d'espaces publics avec 2 nouvelles places, le réaménagement du square Michel-Lepage ; plus d'espaces verts et une revégétalisation complètement repensée, avec la prise en compte de la gestion de l'eau.

Quel est le coût de ce réaménagement global ?

M.G. : Le coût de ce projet est de l'ordre d'environ **3 millions d'euros**. Le financement de ce réaménagement a nécessité un gros travail. Nous avons mené **un bras de fer avec Orléans Métropole afin de trouver un accord de financement**. Celui-ci s'appuie en partie sur 2 années de dotation financière de la Ville à la métropole pour la réalisation de travaux de voirie à Saran. Des travaux qui étaient en retard. Nous avons donc été entendus et le périmètre de la requalification a ainsi été étendu du rond-point de l'Enfer jusqu'au croisement de la rue du Bourg et celle de l'Orme au coin. Cette extension nous permet de gérer globalement le projet de réaménagement du Bourg, dans son entièreté, en cohérence et en un seul temps. Il s'agit d'un projet d'ampleur qui va nécessiter quelques mois de travaux.

Avril 2025



BILLETTERIE EN LIGNE SUR
LE SITE DE LA VILLE DE
SARAN WWW.SARAN.FR



Du 31 mars au 13 avril
VIDANGE DU CENTRE NAUTIQUE

Mercredi 2 avril
HEURE DU JEU VIDÉO

Brawlhalla (dès 8 ans)
> MÉDIATHÈQUE
> À 15H ET À 16H30
> GRATUIT, RÉSERVATION SUR WWW.SARAN.FR



Samedi 5 avril
PASTELS

Atelier créatif proposé par la MLC (Enfants)
> DE 9H À 13H
> INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU
MLC45SARAN@GMAIL.COM

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES (jusqu'à 3 ans)

> MÉDIATHÈQUE
> À 10H POUR LES 0-18 MOIS ET À 11H POUR LES 18 MOIS-3 ANS
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



Samedi 12 avril
HANDBALL N1 (M)

Usm Saran reçoit Lanester
> HALLE JACQUES MAZZUCA
> À 19H

Dimanche 13 avril
BASKET N3 (F)

Usm Saran Basket reçoit Paris Jean Bouin CASG
> GYMNASSE GUY VERGRACHT
> À 15H30



Du 14 au 17 avril
SOYONS ZEN !

Atelier proposé par la MLC (Ados-Adultes)
> DE 19H À 20H15
> INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mercredi 16 avril
HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES (jusqu'à 3 ans)
> MÉDIATHÈQUE
> À 10H POUR LES 0-18 MOIS ET À 11H POUR LES 18 MOIS-3 ANS
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

CRÉATION NUMÉRIQUE : dessine une BD avec l'intelligence artificielle (dès 12 ans)
> MÉDIATHÈQUE
> À 15H
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Vendredi 18 avril
LECTURES CRÉATIVES (de 7 à 10 ans)

> MÉDIATHÈQUE
> À 10H
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



Dimanche 20 avril
FOOTBALL R1 (M)

Usm Saran reçoit Bourges FC2
> STADE JACQUES MAZZUCA
> À 15H

Mardi 22 avril
LA PAPOTE DU MARDI (Adultes)

> MÉDIATHÈQUE
> À 18H
> ENTRÉE LIBRE



Jeudi 3 et vendredi 4 avril
THÉÂTRE « Nous étions la forêt », proposé par le Théâtre de la Tête Noire (dès 15 ans)
> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 19H30 LE JEUDI
> À 20H30 LE VENDREDI
> RÉSERVATION 02 38 73 02 00 OU WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Du Vendredi 4 au dimanche 27 avril
EXPOSITION « POINTS DE VUE SUR LE PAYSAGE », photographies de Patrice Gandin et Philippe Delépine
> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG 02 38 80 35 61 CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
> DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H30
> SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H30 À 18H30 (EN PRÉSENCE DES ARTISTES)
> FERMÉ LE LUNDI
> ENTRÉE LIBRE

Vendredi 4 avril
PASTELS

Atelier créatif proposé par la MLC (Enfants)
> DE 13H30 À 17H30
> INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU
MLC45SARAN@GMAIL.COM

YOGA DU RIRE

Atelier proposé par la MLC (Ados-Adultes)
> DE 19H À 20H
> INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Dimanche 6 avril



FOOTBALL R1 (M)

Usm Saran reçoit Monnaie US
> STADE JACQUES MAZZUCA
> À 15H

Lundi 7 avril

SCRAPBOOKING

Atelier créatif proposé par la MLC (Ados-Adultes)
> DE 13H30 À 16H30 OU DE 20H À 23H
> INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mardi 8 avril

MARDI CINÉMA (dès 6 ans)

> MÉDIATHÈQUE
> À 15H
> GRATUIT, RÉSERVATIONS SUR WWW.SARAN.FR



Vendredi 11 avril

CAFÉ NUMÉRIQUE : comment sécuriser ses achats en ligne ? (Adultes)
> MÉDIATHÈQUE
> À 18H

Samedi 12 avril

ATELIER D'ÉCRITURE

(Ados-Adultes)
> MÉDIATHÈQUE
> À 10H30
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

JEUX VIDÉOS EN LIBERTÉ

(dès 8 ans)
> MÉDIATHÈQUE
> À 15H ET À 16H30
> ACCÈS LIBRE



Samedi 5 avril

PSC1, organisé par les Secouristes de la Croix Blanche du Loiret
> INSTITUT DES CENT ARPENTS, 450, RUE DES JONQUILLES
> DE 8H À 18H30
> RENSEIGNEMENT
WWW.CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR

Mercredi 23 avril

CHAMPIONNAT ACADÉMIQUE UNSS

- > STADE D'ATHLÉTISME COLETTE BESSON
- > LA JOURNÉE

BRICOLAGE DE PRINTEMPS

Atelier proposé par la MLC (Enfants)

- > DE 10H À 12H
- > INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES

(dès 4 ans)

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 10H30
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



Mercredi 23 avril

PARLONS SARAN EN

- BALADE** Les élus dans votre quartier
- > DÉPART DU PARKING DES CHAMPS GAREAUX
- > DE 18H À 20H

Vendredi 25 avril

SÉANCES D'ART FLORAL

proposées par Petite fleur saranaise

- > SALLE DU LAC
- > À 14H, 16H, 18H ET 20H
- > RENSEIGNEMENT PETITEFLEURSARANAISE@GMAIL.COM

Samedi 26 avril

PSC1, organisé par les Secouristes de la Croix Blanche du Loiret

- > INSTITUT DES CENT ARPENTS, 450, RUE DES JONQUILLES
- > DE 8H À 18H30
- > RENSEIGNEMENT WWW.CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR



SOPHROLOGIE : apprendre à gérer ses émotions. Atelier proposé par la MLC (Ados-Adultes)

- > DE 10H À 12H30
- > INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES

- (dès 4 ans)
- > MÉDIATHÈQUE
- > À 10H30
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Samedi 26 avril

ÉVEIL SENSORIEL : vive le printemps. Atelier proposé par la MLC (Parents-Enfants)

- > DE 10H30 À 11H30
- > INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

JOUONS ENSEMBLE (jeux de société, kapla, molkky...)

- à partir de 3 ans
- > ALLÉE JEAN MERMÖZ : QUARTIER DES CHIMOUTONS
- > DE 14H À 18H
- > RENSEIGNEMENT 02 38 80 34 98

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

THÉÂTRE GESTUEL « Ijsberg », proposé par le Théâtre de la Tête Noire (dès 8 ans)

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 16H
- > RÉSERVATION 02 38 73 02 00 OU WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

PRIX LUVU 2025 :

- Rencontre avec l'auteur Valentine Stergann (Ados-Adultes)
- > MÉDIATHÈQUE
- > À 16H
- > ENTRÉE LIBRE



HANDBALL N1 (M)

- Usm Saran reçoit Vesoul
- > HALLE JACQUES MAZZUCA
- > À 19H

Dimanche 27 avril

SOPHRO BALADE

- Atelier proposé par la MLC (Ados-Adultes)
- > DE 9H30 À 11H
- > INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

SCRAP À 4 MAINS

- Atelier : activités fleuries, proposé par la MLC (Parents-Enfants)
- > DE 10H À 12H
- > INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Dimanche 27 avril

CÉRÉMONIE EN HOMMAGE AUX VICTIMES DE LA DÉPORTATION

- > PLACE CÉCILE PAINCHAULT
- > À 11H



Dimanche 27 avril

LOTO organisé par les Gladiators, supporters des Septors (Bons d'achats, PS5, TV, Airfryer...), une partie des bénéfices reversée à Un Arc en Ciel pour Clara

- > SALLE DES FÊTES
- > OUVERTURE DES PORTES À 12H, DÉBUT DU JEU À 14H
- > RENSEIGNEMENTS LESGLADIATORS45@GMAIL.COM

AQUARELLE-ENCRE-ACRYLIQUE

- Atelier créatif, proposé par la MLC (Ados-Adultes)
- > DE 14H À 17H
- > INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

FOOTBALL R1 (M)

- Usm Saran reçoit Tours FC1
- > STADE JACQUES MAZZUCA
- > À 15H



Mardi 29 avril

SPECTACLE DE DANSE « Pommes d'amour », programmation de la Ville

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 19H30
- > RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Dimanche 4 mai

BASKET N3 (F)

- Usm Saran Basket reçoit Paris Aplemont le Havre Basket
- > GYMNASSE GUY VERGRACHT
- > À 15H30



Un budget 2025 ambitieux et attentif aux besoins des Saranais

Dans une période tendue pour les collectivités, le conseil municipal a voté le 14 mars, un budget volontaire, dynamique et solidaire. Parmi les investissements forts, qui traduisent la bonne santé financière de la Ville, citons la réception du groupe scolaire des Parrières et la requalification du centre Bourg.

La municipalité a une nouvelle fois fait preuve de responsabilité en présentant aux votes un budget bien équilibré, construit dans un contexte économique et budgétaire caractérisé par des contraintes fortes. **De nombreuses incertitudes pèsent en effet sur les finances locales en raison des décisions de l'État.** « Nous sommes obligés de contribuer au déficit de l'État, explique Sylvie Dubois, adjointe municipale aux finances. La nouvelle loi de finances est moins violente que celle du gouvernement Barnier, mais elle est impactante, car elle risque de se répercuter sur la durée ». La feuille de route 2025 respecte l'équation de la stratégie financière municipale : **gestion rigoureuse, fiscalité locale stable** (avec des taux d'imposition communaux inchangés depuis 15 ans), **capacité d'autofinancement et investissements ambitieux.**

Le budget de la Ville est de **60,3 millions d'euros**. Un effort important a été porté sur **la maîtrise des dépenses de fonctionnement et des charges à caractère général.** « Tous les services municipaux ont vraiment optimisé leurs ressources, poursuit l'élue. Il y a eu une prise de conscience et des efforts énormes, sans pour autant réduire les services à la population ». Et d'ajouter : « Cela porte ses

fruits. En un an nous avons redressé les comptes de la commune ». La Ville a en effet réduit sa dette de 8,3 %, constituée à 82 % d'emprunts à taux fixe (Ndlr : elle s'élevait au 1er janvier à 16,7 millions d'euros). **La Ville a aussi reconstitué une épargne importante** (3,3 millions d'euros) sans recourir à l'emprunt. Ces choix ont ainsi permis de dégager une capacité d'autofinancement conséquente. Ce qui, avec le cumul des exercices excédentaires précédents, **autorise d'importants investissements** (13,4 millions d'euros).

Répondre aux enjeux d'aujourd'hui et anticiper les besoins de demain

Les principaux investissements programmés pour cette année concernent **la fin de la construction et la mise en service du groupe scolaire des Parrières, la requalification du centre Bourg, la réhabilitation du centre de santé des Champs Gareaux, la création de la cour Oasis à l'école des Aydes...** La Ville a également budgété **des opérations écologiques et environnemen-**

tales, comme la récupération des eaux de pluie du stade Colette Besson, le financement d'études pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le parc communal, la récupération à venir de l'énergie de l'UTOM pour le chauffage urbain (provision de 100 000 euros)...

Parmi les opérations d'entretien du patrimoine citons **la rénovation du Club mécanique** (90 000 euros), **l'embellissement de la salle des fêtes** (45 000 euros), **l'entretien du centre nautique** (63 000 euros)...

Du côté **de ressources communales**, le produit des impôts directs est attendu à hauteur de 14,4 millions d'euros, soit **une hausse de 8,6 %**. Ce qui s'explique notamment par l'augmentation des bases de l'impôt foncier par l'État et souligne l'attractivité et le dynamisme de la commune. Dans une logique de solidarité et d'équité sociale, **les recettes des prestations communales évoluent peu** : + 1,8 % pour les prestations très sociales (restauration scolaire, portage des repas à domicile...), + 2 % pour les prestations sociales (centres de loisirs, stages sportifs...).

• **Didier Colin**



Sylvie Dubois
Adjointe aux Finances

À RETENIR

- 387 400 €

Diminution de la facture énergétique municipale

depuis 2010



Pas d'augmentation des taux communaux d'imposition depuis 2010

(Alors que les bases fiscales ont été revalorisées chaque année par le gouvernement)

0

Pas de nouvel emprunt prévu

COMBIEN ÇA COÛTE AU QUOTIDIEN DE FAIRE FONCTIONNER LA VILLE ?



5,5 M€

**Petite Enfance
Jeunesse**

Crèche, garderie, assistant(e)s maternel(le)s (2,2 M€)
Centres de Loisirs, clubs ados, relais de quartier, PIJ, club mécanique...



3,4 M€

Sport

Centre nautique (700 000 €), entretien des installations et équipements, éducateurs sportifs, stages sportifs, SEA...



2,3 M€

Cadre de vie et environnement

Entretien des espaces verts, protection de l'environnement, animations biodiversité...

4,9 M€

Vie scolaire

Fournitures, matériel, activités périscolaires, équipes d'animations, transports, participations aux classes découvertes...



2,7 M€

Social

Aide aux personnes âgées (1,8 M€), CCAS (128 000 €), foyer Georges-Brassens (396 000 €)...



6,2 M€

Bâtiment et technique

Facture d'énergie, entretien et maintenance, carburants, achat matériel...

LE BUDGET 2025

60,3 millions euros

Dépenses de fonctionnement

46,9 millions d'euros

Investissements

13,4 millions euros

(+ 6,75 % par rapport à 2024)

Le top 5 des dépenses d'équipement 2025

- 1 5,8 M€** : la fin de la construction et la mise en service du groupe scolaire des Parrières (d'un coût global de 14,6 M€).
- 2 500 000 €** : la réalisation d'un système de récupération des eaux de pluie au stade Colette Besson.
- 3 350 000 €** : la création du centre de santé des Champs Gareaux.
- 4 288 000 €** : début de requalification du centre Bourg (total de 1,045 M€ pour la Ville sur 3 ans + 2,14 M€ pour la Métropole sur 3 ans).
- 5 220 000 €** : la création d'une cour Oasis à l'école intercommunale des Aydes (bien que sur Orléans, Saran participe financièrement à hauteur du nombre d'élèves saranais).

**de 1,8 %
à 2 %**

Augmentation des principaux tarifs municipaux, basée sur l'inflation

**1,19 M€
de subvention
aux associations**

FAVORISER L'INCLUSION



Créé il y a plus de 40 ans, l'ESAT Jean-Pinaud accompagne des travailleurs en situation de handicap afin de favoriser leur inclusion sociale et professionnelle. Structure phare de l'Institut Les 100 Arpents, cet établissement inclusif, qui entretient de longue date un partenariat avec la Ville, dispose d'un atout majeur avec son Pôle études et formation.

Pilier du pôle travail de l'Institut Les 100 arpents, l'ESAT Jean-Pinaud (Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail) est **un acteur économique reconnu** qui regroupe 5 activités sur un seul et même site : imprimerie-reprographie, menuiserie, sous-traitance industrielle, peinture industrielle et espaces verts. Sa mission ? « Nous accueillons actuellement **113 travailleurs en « milieu protégé »**. Ces personnes sont orientées par la MDA ou la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) », explique Fabrice Russo, le directeur. « Notre but est de les valoriser à travers le développement de leurs compétences professionnelles dans le domaine de leur choix, de favoriser leur inclusion sociale et professionnelle et leur épanouissement ». Et de préciser : « Notre ESAT n'est pas dans l'occupationnel. Nous fonctionnons comme une véritable entreprise de sous-traitance qui travaille en lien avec d'autres entreprises du « milieu ordinaire ». Leurs commandes et nos prestations permettent de rémunérer les travailleurs et de faire face aux charges de notre établissement ».

Au sein de cet établissement inclusif, 10 autres travailleurs assurent l'accueil phy-

sique et téléphonique, la restauration quotidienne pour plus d'une centaine de convives, et la maintenance et l'hygiène des locaux et de l'ensemble du site. **L'inclusion sociale des personnes passe aussi par leur apprentissage de l'autonomie.** Ainsi, le foyer sur place, s'est transformé en résidence proposée en location aux résidents, tout comme les appartements qu'elle possède à la Châtonnerie ou à l'ancien aérodrome, proposant tous un service d'accompagnement de proximité assuré par l'ESAT.

Une passerelle avec le « milieu ordinaire »

Afin d'accompagner au mieux les parcours des travailleurs, l'ESAT a renforcé son équipe. Grâce à Thomas Alves, coordonnateur des parcours professionnels, qui suit chaque travailleur dans son parcours et effectue le lien entre l'entreprise et l'ESAT, **37 % des effectifs de l'ESAT ont eu une expérience en entreprise de « milieu ordinaire »**. La décision de **se doter d'un Pôle études et formation**, avec un ergothérapeute, constitue également un atout majeur, qui ouvre de nouvelles perspectives pour les travailleurs. « Nous

aider dans une montée en compétence sociale et psychosociale ». Ainsi, 2 travailleurs ont obtenu un CAP paysagiste et un CAP menuisier. Une troisième personne est diplômée d'un CAP d'agent d'accueil administratif. « **Nous sommes une aide pour l'entreprise accueillante et le travailleur.** Avec notre dispositif « dynamo », dispositif d'inclusion et d'accompagnement en « milieu ordinaire », nous assurons l'analyse du poste de travail et l'évaluation des besoins liés au poste de travail. Nous formons les futurs collaborateurs du travailleur. Nous lui proposons des formations complémentaires en cours de contrat si besoin. Il s'agit d'intégrer tout ce qui peut constituer un frein dans le parcours de la personne. Son suivi médico-social est aussi important. Nous l'accompagnons aussi dans le développement de son autonomie (transports...), jusqu'au permis de conduire ».

Fort de ses ressources, le Pôle études et formation propose des formations aux autres ESAT. Il s'agit globalement d'une offre autour de l'inclusion des personnes. Car si l'accueil dans les entreprises des travailleurs en situation de handicap a évolué positivement au fil des ans, de nombreux freins subsistent encore. « Notre objectif est que l'inclusion des travailleurs en « milieu ordinaire » soit durable », souligne et conclut Fabrice Russo, directeur de l'ESAT Jean-Pinaud.

• **Arnaud Guilhem**

ESAT Jean-Pinaud

📍 450 rue des Jonquilles à Saran
 📞 02 38 73 68 72
 ✉️ esatpinaud@centarpents.fr
 🌐 www.centarpents.fr





Pharmacienne du Chêne Maillard, Christelle Mazeau, participe bien au-delà de son officine, à la vie du quartier. Avec les « Drôles de Dames » elle créa l'Union des commerçants du Chêne Maillard, organisa vide greniers, marché du mercredi, Marche rose... Aujourd'hui, elle suit de près l'évolution de la future Maison de santé.

Elle est une figure locale connue et appréciée de tout un quartier.

Personnalité active et attachante qui s'investit depuis des années aux Champs Gareaux, Christelle Mazeau, 53 ans, ne tarit pas d'éloges sur le Chêne Maillard. « J'adore ce quartier, très agréable.

La population est sympathique, avec des gens formidables », dit celle qui a ouvert son officine il y a quatorze ans. Lorsqu'après des études à Paris XI elle prononça le serment de Galien (code de déontologie des pharmaciens), elle ne connaissait que de nom notre département. C'est la rencontre avec son futur mari Fabrice, de Semoy, qui lui fit emprunter la route du Loiret. Elle travailla à Orléans, Saint-Jean-de-Braye... avant de s'installer à Saran. « La pharmacie est pour moi un métier passion, assure-t-elle.

Dès le lycée, où j'étais bonne en chimie, c'est le métier que je voulais faire ». Et plus loin : « Ce que j'aime dans cette profession, ce sont les gens, prendre soin d'eux, être à leur écoute, créer du bien-être ».

Et cette profession de foi va bien au-delà de l'aspect simplement professionnel.

Christelle Mazeau contribue par son sourire, sa gentillesse et son empathie à la qualité de vie du quartier. « Je suis heureuse quand les gens sont heureux », affirme-t-elle. Et la population le lui rend bien. On peut dire que des relations chaleureuses se sont nouées au fil du temps. On parle de tout à la pharmacie : des enfants, de la famille, des vacances... On échange des recettes de cuisine. Certains franchissent les portes de l'enseigne à la croix verte pour simplement papoter,

d'autres pour offrir des friandises ou des gâteaux, certains apportent un sandwich quand Christelle est de garde. Une ambiance qui évoque un côté village dans la ville.

Engagement et valeurs

« Je sers un peu de relais de quartier, dit la pharmacienne. J'aime prendre sa température ». Son intérêt pour la vie locale se matérialisa par un engagement fort. Elle fit partie il y a quelques années, avec la boulangère, la coiffeuse et la tabatière, des « Drôles de dames » du quartier.

Ainsi, créèrent-elles l'Union des Commerçants du Chêne Maillard. À leur actif : la création d'un vide-grenier qui a pendant plusieurs années animé le cœur du quartier. Le fameux quatuor a aussi été, en lien avec la mairie, à la création du marché du mercredi avec ses étals de primeurs, poissons, fromages, boucherie-charcuterie... Christelle, avec la

coiffeuse, a également organisé la Marche rose pour la lutte contre le cancer en 2019.

« Je suis aussi assez fière du beau et grand parking situé entre nous et l'école », dit-elle. L'actualité des Champs Gareaux ? C'est la création prochaine d'une Maison de santé. La professionnelle de santé s'en réjouit pour le Chêne Maillard : « C'est vital pour le bien-être et la vie du quartier. C'est hyper valorisant d'accueillir ce genre de structure. Cela va être un vrai beau rayonnement ». Côté loisirs, Christelle Mazeau adore les voyages. Son dernier en Thaïlande l'a surtout marquée par la bienveillance et la douceur de la population. Elle apprécie aussi la randonnée, la lecture (polars, livres d'archéologie...) ainsi que la musique en général. Une jolie vie qu'elle résume en une formule : « Je suis une femme heureuse avec une chouette famille, de chouettes collaboratrices et les chouettes gens du quartier ».

• Didier Colin



VENDREDI 14 MARS 2025**- Budget 2025 :**

Après reprise des résultats de l'exercice 2024, le conseil municipal a adopté le budget principal et ses annexes. Les efforts accomplis en 2024 permettent de restaurer de l'autofinancement, afin d'investir dès cette année et d'envisager sereinement le mandat suivant.

- Fixation des taux de fiscalité 2025 :

Stables depuis 2010, les taux communaux sont les suivants : taxe d'habitation des résidences secondaires (16,02 %), taxe sur le foncier bâti (48,26 %), taxe sur le foncier non bâti (69,48 %).

- Convention relative à la procédure de rappel à l'ordre par le Maire :

Proposée dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, cette mesure permet, en collaboration avec la Procureure, qu'une personne ayant commis une incivilité s'engage à ne pas réitérer les faits.

- Convention de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'État - avenant n° 1 :

La convention intègre l'équipement des policiers municipaux avec des caméras individuelles afin d'apaiser et de sécuriser leurs interventions sur le domaine public.

- Convention de participation financière au titre du groupe scolaire intercommunal des Aydes :

il s'agit d'acter les modalités de prise en compte des recettes et charges des villes d'Orléans et de Saran pour le fonctionnement courant et les investissements de cette école.

- Subvention Exceptionnelle 2025 - USM Saran Basket-ball :

Une aide de 1 000 € est octroyée afin d'indemniser les déplacements du club dont l'équipe U15 féminine participe depuis janvier au championnat interrégional centre-ouest.

- Création d'une piste cyclable et d'un trottoir - Demande de subvention " Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2025 " :

La préfecture est sollicitée pour les mobilités dites douces de cette future voie de liaison entre le groupe scolaire des Parrières et l'avenue Jacqueline-Auriol.

- Opération de requalification du centre-bourg - convention de désignation du maître d'ouvrage unique – Saran-Métropole :

La Ville de Saran assurera la maîtrise d'ouvrage de cette opération globale de près de 3 millions d'euros. Elle est désormais financée avec la participation de la Métropole et de la Région, pour un reste à charge municipal d'environ 260 000 €.

- Tarifs 2025/2026 - Passeport Seniors :

Le passeport permet aux personnes de 62 ans ou plus d'accéder aux activités municipales, avec un tarif tenant compte de la capacité contributive de chacun.

- Tarif horaire fixe 2025 - service Petite Enfance :

Le tarif horaire d'accueil sera de 2,06 € selon la circulaire de la CNAF.

- Subvention exceptionnelle à l'association Trisomie 21 Loiret :

Une subvention de 100 € est votée pour soutenir cette association.

- Acquisition de la parcelle cadastrée AD n°36, propriété de Monsieur FRINAULT :

La Commune s'inscrit dans la continuité de sa politique foncière visant à renforcer la protection et l'agrandissement des sites naturels dans le Domaine du Clos Vert.

- Projet métropolitain de requalification des mails d'Orléans - enquête publique - avis du conseil municipal :

Un avis défavorable est donné à ce projet dont l'étude d'impact, le report modal, et le renforcement du réseau de transports en commun sont insuffisants, les questions du coût et de la sécurité sont posées, pour une opération qui ne pourrait se faire qu'au détriment du réseau de voiries existantes.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.saran.fr

Mathieu Gallois, Maire de Saran, Conseiller Départemental
Mesdames et messieurs les adjoints et conseillers municipaux

ont l'honneur de vous convier à la cérémonie pour

**la Journée Nationale du souvenir
des victimes de la déportation**

Dimanche 27 avril 2025

à 11h.

Place Cécile Painchault
(Lotissement des 4 clés).

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr



Richard Gonzalez, plus connu sous le surnom de « Ritchy », licencié au Saran Loiret Handball depuis toujours, a brutalement disparu le 15 mars dernier. Âgé de 66 ans, il a passé sa vie au club de Saran où il a d'abord joué, puis œuvré pour l'accompagner dans son développement et son ascension.

Dès l'annonce de cette nouvelle, Bertrand Neuilly, président du club, lui a rendu un vibrant hommage :

“C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Ritchy, une figure emblématique de notre club. Il aura été de toutes les aventures Saranaises, que ce soit en tant que joueur, dirigeant ou bénévole. Son dévouement, sa passion et sa bonne humeur ont marqué des générations, et son souvenir restera gravé dans nos cœurs. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille, ses proches et à tous ceux qui ont eu la chance de le connaître. Repose en paix, Ritchy. Tu resteras à jamais une légende du club.”

Maryvonne Hautin, ancienne maire de Saran et supportrice assidue du club, a tenu à saluer l'engagement et la mémoire de Richard Gonzalez :

“À notre Ami Ritchy, Du gymnase Jean-Landré à la Halle Jacques-Mazucca, que de souvenirs... Je me souviens aussi des déplacements faits avec l'équipe où tu étais toujours présent, à la disposition des joueurs, notamment celui de Saint-Malo... Joueur, dirigeant, toujours disponible pour tous. Tu es de ceux qui ont construit ce club du Saran Loiret Handball qui a fêté ses 50 ans et auquel tu étais tellement attaché. J'adresse tout soutien à tes proches et à l'ensemble du Saran Loiret Handball, où sois-en sûr, on ne t'oubliera pas. Merci Ritchy.”

Une minute d'applaudissements a été observée pour lui rendre hommage, lors du match du 21 mars dernier, opposant les Septors à Massy. La Ville de Saran adresse à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances.

ÉTAT CIVIL Février 2025

Nous saluons l'arrivée de

Loan GEIGER, 15 février
Soriya TAN CHORN, 16 février
Mame LO, 25 février

Nous félicitons l'union de

Enzo RODRIGUEZ – Loubna BARI, 22 février

Nous regrettons le départ de

Joël PELLETIER, 81 ans
Annie GUET, 73 ans
Nicole THAUREAUX de LAVARÉ née FRÉMONT, 84 ans
Michel GALLOT, 82 ans
Simone POULET née THOMAS, 85 ans
Pascale CHEVALIER, 67 ans
Philippe JEAN-VOLDEMAR, 64 ans

Bref.

Je me suis inscrit pour aller voter.



VOUS AVEZ EMMÉNAGÉ SUR SARAN ? INSCRIVEZ VOUS !

En mairie

Avec une carte nationale d'identité, un passeport ou un titre de séjour en cours de validité (les citoyens des pays de l'Union européenne résidant en France) et un justificatif de domicile.



En ligne

Sur www.service-public.fr, accédez à la démarche en ligne « Inscription sur les listes électorales ».



Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr